

 <p>école primaire Ecole De Val D'Arry académie Caen</p>	<p>Circonscription Caen Ouest</p> <p>Ecole de Val d'Arry</p> <p>le 08/11/19</p> <p>Compte-rendu du Conseil d'école 1 2019/2020</p>
---	---

	Présents	Excusés
Les enseignants	Mmes Veillot, Lachambre, Sénecal, Lambert, Petit, Collet, Cousin, Kuzstos, Grandjean, Mr Thébault	
Les représentants de la mairie	Mmes Lecuyer,,Gilette, Mr Heurtaux (adjoints au maire), Mr Vengeons (maire délégué Missy), Mr Godard (maire de Val d' Arry)	
Les parents élus	Mmes Keryell, Garnier, Dujardin, Vialle, Baudvin, Mazeure, Mrs Toullier, Bernard	
Le DDEN	Mr Bellery	
L'inspecteur de l'éducation nationale		

1. Répartitions et effectif :

Avant les vacances de la Toussaint Après les vacances de la Toussaint

29 PS MS: Mme VEILLOT	25 PS: Mme VEILLOT (26 le 25/11)
25 MS : Mme LACHAMBRE	29 MS : Mme LACHAMBRE
29 GS : Mme SENEAL	29 GS : Mme SENEAL
27 CP : Mme LAMBERT	28 CP : Mme LAMBERT
25 CE1 : Mr THEBAULT	25 CE1 : Mr THEBAULT
26 CE2 : Mme PETIT	26 CE2 : Mme PETIT
17 CM1 : Mme COLLET	17 CM1 : Mme COLLET
20 CM2 : Mme COUSIN	20 CM2 : Mme COUSIN
198 élèves	199 élèves (200 le 25/11)

Nouvelle élève en CP, il faut amener un nouveau bureau dans la classe de Mme Lambert.

L'année dernière : 191 élèves sur le RPI.

Il y a sur la commune une vingtaine de constructions par an, 2 projets de lotissements (27 à Noyers et 38 à Missy) vont voir le jour dans les années à venir. Dans le PLUI la commune veille à un phasage des projets pour ne pas avoir une augmentation soudaine de la population.

Une salle est disponible dans l'école en vue de la hausse des effectifs.

2. Élections des représentants de parents d'élèves :

Elles ont eu lieu le vendredi 11/10/19.

Uniquement des votes par correspondance.

288 inscrits, 132 votants

45,83% de participation : 8 parents élus.

Remerciements de l'école aux parents d'élèves élus pour la préparation matérielle des élections

A l'unanimité le conseil décide d'une élection uniquement par correspondance l'an prochain.

4. Règlement des écoles :

Des modifications ont été apportées par rapport à l'an passé :

Ajout de la notion de « sanction » si le règlement n'est pas respecté par les élèves.

Préciser que les inscriptions ont lieu à la mairie de Val d'Arry **Noyers**.

Suppression des passages qui mentionnent l'école de Tournay sur Odon

Rappel : les médicaments sont interdits à donner à l'école même avec ordonnance.

Le règlement est reconduit à l'unanimité.

5. Bilan des coopératives scolaires :

Noyers-Bocage : 4426,83 € de charges

5858,06 € de produits

4600 € sur le compte au 01/09/2019

Missy : 3520 € sur le compte au 01/09/2019.

Le 01/09/19 la coopérative de Missy a basculé sur celle de Noyers pour créer la

coopérative de L'école de Val d'Arry.

6. Evaluations nationales CP et CE1 :

Ce sont des évaluations diagnostiques de rentrée.

Elles ont été passées lors des troisième et quatrième semaines de septembre.

Commentaires : De nettes améliorations par rapport à l'année passée dans la saisie des résultats. (résultats dans l'école le 10/10/19)

2 élèves de CE1 en difficulté en français et 8 en mathématiques.

4 élèves de CP en difficulté en français et 4 en maths

Retour aux parents en cours

Certains exercices de mathématiques mettent les élèves en difficulté.

7. Conseil écoles/collège :

Instance composée de tous les directeurs d'école du secteur du collège, les enseignants de CM2, les professeurs principaux des élèves de 6ème du collège, la principale-adjointe, l'inspecteur de l'EN.

1ère réunion : 25 septembre : programmation des actions de l'année.

-1ère action : accueil des CM2 au collège 04/06, 08/06 ou 09/06 ; écriture de poésies (acrostiche) pendant l'année qui seront exposées dans le hall pour la visite du collège ; journée portes ouvertes du collège pour les parents un samedi matin ou un vendredi soir

-2ème action : concertations cycle 3 : Échanges de pratiques, mutualisations, construction de séquences, et réflexions autour d'un projet qui pourrait être mis en œuvre pendant la semaine des mathématiques sur un thème : « ordres de grandeur au quotidien et vraisemblabilité ».

-3ème action : projets entre professeurs d'école et de collège :

- un professeur de mathématiques Mme Leloup propose des « compte est bon » envoyés à l'école avec l'objectif d'utiliser les 4 opérations.

- Actions en faveur d'ELA : dictée le lundi 14/10 pour toutes les classes de 6^{èmes} et les élèves de CM2 des écoles de secteur, aménagement de la dictée par les enseignantes de l'école. Dictée dictée par 2 élus de Val d'Arry (Mr Billard et Mr Vengeons) aux 2 classes de CM. Course parrainée le vendredi 19/10 remise au 08/11/19 pour les élèves de CM2, CM1 et 6ème, fonds collectés en faveur de l'association ELA .

- 4ème action : CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) : permis internet avec un livret à se procurer à la gendarmerie de Villers-Bocage et formation « apprendre à porter secours » avec l'infirmière scolaire.

8. Projets de classe :

Articulés autour de 2 grands thèmes de notre projet d'école en cours d'élaboration.

Education à la santé

-Piscine pour les CP et les CM2, les CP en mars, et les CM2 à confirmer en juin. Nous avons des parents qui ont répondu présent pour les agréments et nous les en remercions. La mairie propose de payer seule le créneau du mois de Juin s'il n'y a pas une autre école qui se positionne. Les CM1 accompagneraient alors les Cm2.

La mairie prendrait en charge les 3000 euros pour les CP, CM1 et CM2.

-Endurance pour les élèves du CP au Cm2 sur le terrain de foot de Noyers-Bocage le vendredi 18/10. 10 minutes de course pour les CP et les CE1 ; Cross pour les 3 classes de Missy.

Merci aux nombreux parents présents d'avoir encourager les élèves et partager le goûter proposé par l'école.

- Animation sur les dents en collaboration avec Mme Mouillard infirmière scolaire du collège pour les GS, CP et CE1

- Intervention organisée par la société INTERBEV avec une diététicienne le 10 mars sur l'alimentation conseillée par Mme Mouillard pour les CP, CE2 et CM2

Humanisme et ouverture culturelle

- Bibliothèque de Noyers-Bocage pour toutes les classes.

- Cinéma : toutes les classes iront au cinéma d'Aunay sur Odon pour une séance offerte par le PBI (Pré Bocage Intercom)

- Abonnement à l'artothèque de Caen, 5 œuvres dans l'école pendant 2 mois à renouveler pendant 1 an. Possibilité d'aller faire les retraits avec une classe.

- Toutes les classes participent aux spectacles organisés par la communauté de communes. Le tarif est de 3€ par élève, il faut ajouter le transport. Les PS et les MS sont allés voir un spectacle de marionnettes en novembre, les spectacles sont à venir pour les autres.

-Les CM2 et les CM1 ont participé à la dictée ELA et à la course parrainée.

-Maternelle et cycle 2 : l'association « lire et faire lire » va faire des interventions dans les classes.

-Le SEROC va intervenir avec les CE2 et 2 fois avec les CM1 et CM2

- Toutes les classes sont abonnées à un périodique (documentaire, album, histoire ou magazine d'information)

-L'obtention d'un label pour l'école est en projet nous en reparlerons lors du prochain

conseil.

Enfin 2 projets sont en route :

-Les cycles 2 (CP,CE1 et CE2- 78 élèves) vont partir 3 jours et 2 nuits en classe de mer à Portbail du 03/02 au 05/02/20. Au programme découverte des dunes, du port, de la laisse de mer, pêche à pied, création d'un photophore de coquillage et char à voile pour les CE. Et bien sûr 3 jours en collectivité et en plus grande autonomie.

Réunion d'information au mois de décembre.

-Les cycles 3 partent au mois de juin découvrir les châteaux de la Loire.

Une réunion d'information est programmée le 19/11/19.

Toutes ces actions sont financées par l'association de parents d'élèves, la collectivité et la coopérative scolaire. Pour les classes découverte une participation des familles est demandée.

Possibilité d'échelonner le paiement pour les familles (surtout pour les fratries).

La mairie de Val d'Arry subventionne les sorties scolaires à hauteur de 18 euros par élève soit 3510 euros pour l'année 2019. (versements en mars et en novembre)

9. Travaux/Sécurité :

Exercice incendie : Noyers: 30/09 : alarme faiblement entendue pour les CP et CE1 et gêne des cartables et des manteaux dans le couloir.

Les porte-manteaux des CP seront descendus

PPMS pas fait encore : plan à finir avec les nouveaux bâtiments

Demande pour les écoles :

Parking : Est-il possible de rendre privé pour l'école le petit parking adjacent sur le temps scolaire, notamment pour les dames de service qui se garent plusieurs fois par jour, et le rendre « praticable » ?

Un panneau sera affiché et la mairie va remettre du gravier.

Préau : Est-il prévu un autre préau dans la cour des grands ?

Il y aura un préau en plus de 30m² qui ne peut pas être agrandi, le haut de l'entrée va être couvert.

Régler les débits des chasses d'eau et des robinets qui sont trop petits et demande de savon et serviettes.

Eau chaude dans les classes.

Non car l'eau chaude n'est pas raccordée, il faut le prévoir en maternelle.

Il faudrait un film aux fenêtres de la classe de CP pour occulter la vue chez la voisine.

Oui la mairie s'est engagée à le faire.

A la descente la lumière de l'escalier ne s'allume qu'une fois en bas.

Y aura-t-il un garage à vélo pour les vélos de l'école ?

Oui un garage qui ferme au fond du préau.

Pour ceux des enfants qui viennent à vélo ?

oui

Vidéo projecteurs à régler, CP à réparer.

Sonnette à l'étage

Salle des maîtres, ce n'est pas une salle propice au travail est-il possible d'envisager une salle plus grande ? Pour l'instant on utilise la garderie ou une classe loin du bureau et des documents.

Les besoins en place de l'équipe enseignante ont été sous-évalués, une réflexion est à mener.

10. Questions diverses des parents:

1/ Sortie de l'école de Noyers et descente du bus de Missy

1.1/ Pouvez-vous nous préciser la façon dont s'organise la sortie des enfants de l'école de Noyers ? Comment s'effectue le contrôle des enfants qui ont le droit ou non de sortir ? Y a-t-il un contrôle des adultes autorisés à récupérer les enfants ?

Ecole : En maternelle les enfants sont récupérés dans les classes, la personne doit être autorisée par les parents à prendre l'enfant.

En élémentaire les enseignants doivent raccompagner les enfants à la sortie, à la garderie ou au bus.

En ce qui concerne la sortie, nous attendons que les classes de CP et CE1 sortent dans la cour pour ouvrir la grille, ensuite les parents de maternelles vont dans les classes chercher leurs enfants, enfin nous rendons les grands à leurs parents.

1.2/ Qui encadre les enfants de Missy lorsqu'ils arrivent à Noyers par le bus, pour les accompagner jusqu'à la garderie ou les remettre aux adultes ? Y a-t-il un contrôle des adultes autorisés à récupérer les enfants ?

La mairie : Le personnel de mairie accompagne les élèves du bus à la garderie.

2/ Stationnement

2.1/ Comment se fera le stationnement aux abords de l'école une fois les enfants de

Missy arrivés à Noyers ? Il y a déjà aujourd'hui des difficultés de stationnement, le parking du stade est généralement complet, il ne reste que quelques places de disponibles sur le parking devant l'église.

La mairie : Il est impossible de prévoir un stationnement uniquement pour les entrées et sorties de l'école. La fluidité s'organisera à la fin des travaux, il faudra optimiser l'utilisation du bus.

3/ Transport des enfants

3.1/ Pouvez-vous nous informer sur le moyen de communication retenu pour transmettre les informations relatives au transport, et notamment l'absence de transport ? Il semblerait qu'il n'y ait pas eu d'information lors de l'absence de bus en septembre.

La mairie : La mise en place de « parents-relais » est interdite par la législation, les parents seront prévenus par SMS et par mail.

3.2/ Pouvez-vous nous informer sur « l'identité » du Conducteur du bus le soir ?

La mairie : Thomas Léneylé est un agent communal formé sur le temps scolaire, c'est la volonté de la mairie d'avoir 2 chauffeurs attitrés.

4/ Goûter et garderie

4.1/ Le goûter donné aux enfants dans le cadre de la garderie semble apprécié des enfants.

Il n'y a pas de problème particulier remonté concernant la garderie.

5/ Cantine

5.1/ Pour quelle raison n'y a-t-il pas de placement libre des enfants ? Contrairement à ce qui avait été dit au 3^{ème} conseil d'école de l'année passée, ils n'ont apparemment pas cette possibilité, il leur est demandé de « boucher les trous ».

La mairie : Cela était fait au départ mais il y avait trop de chahut, c'est pour le confort des enfants, on ne peut pas les laisser se placer seuls. Le personnel est là pour écouter et aider les élèves.

5.2/ Délai de prévenance : nous avons demandé la possibilité d'annuler les repas deux fois par semaine, pouvez-vous nous informer de la suite envisagée à cette demande ?

La mairie : Il faut annuler les repas le vendredi qui précède, avec un certificat médical les repas ne sont pas dûs après 3 jours, c'est inscrit dans le règlement de la cantine.

5.3/ (Hors maternelles) Il n'y a apparemment toujours pas de lavage des mains

systematique avant le repas. Ce rappel des règles d'hygiène pourrait-il être effectué de façon plus formelle et systématique aux enfants ?

Il n'y a apparemment pas de savon. Pouvez-vous nous informer des contrôles effectués sur la présence de savon dans les lavabos ?

La mairie : L'organisation est à revoir pour le passage aux lavabos à l'entrée du réfectoire. Des souffleries sont à envisager pour éviter les serviettes en papier.

5.4/ Serait-il envisageable de demander au fournisseur de proposer des plats avec la sauce à part ? De nombreux enfants disent ne pas manger leur plat pour cette raison.

La mairie : La sauce n'est servie que sur demande aux enfants.

Les parents peuvent venir voir au self comment cela se passe.

5.5/ Est-il envisageable que les parents (ou représentants de parents) soient consultés lors des futures réflexions sur le choix du prestataire ?

La mairie : Non, c'est la commission scolaire, mais certains élus sont des parents d'élèves, le prestataire est Convivio (entreprise du secteur) à renouveler tous les 3 ans.

6/ Récréation

6.1/ À l'école de Noyers : Un roulement pour l'utilisation des vélos peut-il être envisagé ?

L'école : Une mise en place est à l'étude, avec un aménagement des heures de récréation.

6.2/ À l'école de Missy (et Noyers ?) : Un rappel peut-il être fait aux enfants en fin de récréation pour qu'ils récupèrent les vêtements restés dans la cour ? (Notamment en raison du risque élevé d'averses).

L'école : Des rappels sont faits régulièrement, les enfants doivent se responsabiliser : de nombreux vêtements restent à l'école tous les ans.

7/ Autres

7.1/ La clé de l'ascenseur à l'étage de l'école de Noyers est présente sur l'ascenseur et à hauteur d'enfant ; pourrait-elle être positionnée à un endroit plus inaccessible ?

L'école : Nous comprenons mais le but de l'ascenseur est qu'il soit accessible aux personnes handicapées donc la clé doit être facilement accessible. C'est à nous de le faire comprendre aux enfants.

